

Commune de Notre Dame de Riez

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 SEPTEMBRE 2025**

Le quinze septembre deux mil vingt-cinq à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BESSONNET Hervé, Maire.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, NERAUDEAU Delphine, SAINTURAT-NIEL Corinne, SIONNEAU Dominique, THIBAUD Stéphanie MM. BRUN Jérôme, CROCHET Jean, GLACIAL Yves, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain

Excusés : MM LE GAL Alain, MIGNÉ Hervé (donne pouvoir à Hervé BESSONNET), VITALIEN Anthony, MMES BALANGER Laurence, GARREAU Sabrina, REMAUD Natacha.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 18
- Présents : 12

Date de la convocation : 10/09/2025

Date d'affichage : 10/09/2025

A été nommée secrétaire : Mme Corinne SAINTURAT-NIEL

Objet des délibérations

SOMMAIRE

2025_09_01 – Demande de subvention au titre du Fonds Vert - Travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs des bâtiments communaux par des LED

2025_09_02 – Mairie/Bibliothèque – Travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED

2025_09_03 – Ecole / Accueil de loisirs / Restaurant scolaire – Travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED

2025_09_04 – Point Information (bureau, salle de danse et salle de réunion) – Travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED

2025_09_01 – Demande de subvention au titre du Fonds Vert - Travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs des bâtiments communaux par des LED

Monsieur le Maire rappelle le projet de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs des bâtiments communaux par des LED (Mairie/Bibliothèque – Ecole/ Accueil de loisirs / Restaurant scolaire – Point Information, bureau, salle de danse et salle de réunion) et explique que ce projet est subventionnable dans le cadre du Fonds Vert (mesure de soutien aux PCAET).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET),

Vu l'appel à projets du Fonds Vert lancé par l'État pour soutenir les investissements favorables à la transition écologique,

Considérant que la commune souhaite remplacer l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs des bâtiments communaux par des LED (Mairie/Bibliothèque – Ecole/ Accueil de loisirs / Restaurant scolaire – Point Information, bureau, salle de danse et salle de réunion).

Considérant que le montant prévisionnel des travaux s'élève à 40 976,33 € HT,

Considérant que ce projet est éligible à une demande de subvention au titre du Fonds Vert (mesure de soutien aux PCAET),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le projet de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs des bâtiments communaux par des LED (Mairie/Bibliothèque – Ecole/ Accueil de loisirs / Restaurant scolaire – Point Information, bureau, salle de danse et salle de réunion) pour un montant de 40 976,33 € HT.

Valide le plan de financement suivant :

Subvention au titre du Fonds vert	32 781,06 € (soit 80 %)
Autofinancement communal	8 195,27€ (soit 20 %)

Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès des services de l'État au titre du Fonds Vert, et de signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)

2025_09_02 – Mairie/Bibliothèque – Travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED

Monsieur le Maire rappelle le projet de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED pour la Mairie et la Bibliothèque.

Nous avons reçu un devis de l'entreprise BULTEAU SECURELEC du Fenouiller concernant les travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED pour la Mairie et la Bibliothèque pour un montant de 14 046,55 € HT, 16 855,86 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte le devis de l'entreprise BULTEAU SECURELEC du Fenouiller concernant les travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED pour la Mairie et la Bibliothèque pour un montant de 14 046,55 € HT, 16 855,86 € TTC,

Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Les crédits sont inscrits au budget 2025.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0, abstention : 0)

2025_07_03 – Ecole / Accueil de loisirs / Restaurant scolaire – Travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED

Monsieur le Maire rappelle le projet de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED pour l'Ecole, l'Accueil de loisirs et le Restaurant scolaire.

Nous avons reçu un devis de l'entreprise BULTEAU SECURELEC du Fenouiller concernant les travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED pour l'Ecole, l'Accueil de loisirs et le Restaurant scolaire pour un montant de 24 454,12 € HT, 29 344 94 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte le devis de l'entreprise BULTEAU SECURELEC du Fenouiller concernant les travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED pour l'Ecole, l'Accueil de loisirs et le Restaurant scolaire pour un montant de 24 454,12 € HT, 29 344 94 € TTC,

Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Les crédits sont inscrits au budget 2025.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)

2025_07_04 – Point Information (bureau, salle de danse et salle de réunion) – Travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED

Monsieur le Maire rappelle le projet de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED pour le Point Information (bureau, salle de danse et salle de réunion).

Nous avons reçu un devis de l'entreprise BULTEAU SECURELEC du Fenouiller concernant les travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED pour le Point Information (bureau, salle de danse et salle de réunion) pour un montant de 2 475,66 € HT – 2 970,79 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte le devis de l'entreprise BULTEAU SECURELEC du Fenouiller concernant les travaux de remplacement de l'ensemble des systèmes d'éclairage intérieurs par des LED pour le Point Information (bureau, salle de danse et salle de réunion) pour un montant de 2 475,66 € HT – 2 970,79 € TTC,
Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Les crédits sont inscrits au budget 2025.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)

Divers

Audit Accessibilité

Nous avons reçu les rapports d'accessibilité. Un rendez-vous va être demandé auprès du bureau de contrôle pour présentation de l'ensemble des rapports. Ce dossier sera présenté prochainement en Commission des Bâtiments Communaux pour étude et suite à donner.

Manifestations de l'été

Les manifestations de l'été se sont bien passées et ont rencontré un vif succès.

Forum des Associations

27 associations présentes, bon retour des participants et des visiteurs. Dominique SIONNEAU remercie ceux qui ont aidé.

Festival Pourquoi pas ?

2 représentations de théâtre malgré le temps maussade. 60 personnes présentes environ. La commune a offert un pot de l'amitié.

- * Dates à retenir :
- *Conseil municipal (sous réserve de modification) :*
 - Lundi 13 octobre 2025
 - Lundi 10 novembre 2025
 - Lundi 15 décembre 2025
- * Salon du bien-être : samedi 4 et dimanche 5 octobre 2025, salle Constant Guyon
Une première à Notre Dame de Riez. Conférences, ateliers-jeux, food truck.
- * La Joséphine : samedi 11 octobre 2025
- * Vide ta chambre : dimanche 19 octobre 2025
- * Remise du drapeau CMJ : samedi 8 novembre 2025
- * Concours de décoration de noël : du 23 au 28 novembre 2025
- * Soirée margate : samedi 22 novembre 2025

Fin de réunion : 21h31

Le procès-verbal du 15 septembre 2025, n'ayant pas fait l'objet d'observation, est adopté.

En Mairie, le 27 OCT. 2025

Le Maire
Hervé BESSONNET

La Secrétaire de séance,
Corinne SAINTURAT-NIEL

